

<http://ugtg.org/spip.php?article1694>



# UTC-UGTG Sèksyon Gwayav : Pou kibiten lékol fèmé

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 11 janvier 2012

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

KI NOUVEL ADAN SE LEKOL-LA

Le maire de la Commune de Goyave, LWIZI, a décidé la fermeture des classes primaires et maternelles de la commune sous prétextes « D'ACTES DE VANDALISME DANS LES ECOLES » alors que la réalité est toute autre...

En effet, le fonctionnement de ces établissements scolaires, nécessite : des travaux de nettoyage, d'entretien, des activités périscolaires, restauration et pause méridienne gérés par des associations et entreprises, sous le contrôle de Monsieur LWIZI.

L'entretien et le nettoyage des écoles se faisaient auparavant par la Société « **CLEAN'PROPRETE** ». Cette Société employait **sept salariés**. A l'issue d'un appel d'offre, Monsieur LOUISY a retenu la candidature de l'Entreprise SNPPS (Société Nouvelle Prestation Protection Service) en septembre 2011. A la reprise des activités, l'entreprise en question, a licenciée trois employés et le salaire des autres ont été réduits de 30 % (**soit 200 euros en moins**). **Sa ki pli mové adan tousa**, leurs tâches et horaires de travail ont augmentés.

**Fo yo nétwayé, dé lékol, a 25 klas, lavé vèsèl, nétwayé lakantin, pou fini !**

Le 02 janvier dernier, les travailleurs ont décidés de se mobiliser pour l'application de la convention collective et le paiement de leur salaire.

**KIJAN ZOT VLE LEKOL NETWAYE AVE TOUSA ABOBINASYON...**

Ondot bab anko ! La pause méridienne a été assurée jusqu'au 31 décembre 2011 par l'Association ADPEP (Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public) cet organisme employait 13 agents en contrat à durée indéterminée. Ferdy LOUISY avec la complicité d'un retraité a concédé l'activité à l'**Association AJA (Action Jeunesse Antillaise)** le 3 janvier 2012, sans convention, sans appel d'offre ou consultation. PIMOVE ANKO, **sé Lwizi kika di AJA : Kimoun pou gadé, kimoun pou lisansyé é konmen lè yo ka ba chak moun.**

Bab deyè poko mannyé, **Lwisi konvoké sé travayè-la adan on réinyon le 27 désanm 2011 a dizè pou té di yo, i fouré yo adan AJA, pour un contrat à temps partiel de six mois, dont la durée hebdomadaire est réduite de 25 heures à 16 heures.** Le jeudi 05 janvier 2012, adan ondot réinyon koulasa adan saldéfet-la, **I té vlé fè yo siniyé on nouvo kontra** pour une durée déterminée sans l'aval de l'ADPEP. Sego ka sèvi Matiyé bouklyé pou kouvé konmès a lwizi, moun ozabwa é pon moun pasav anlé ki pyé dansé. Parce que, le pôle emploi déclare nul, le modèle de contrat délivré par l'ADPEP. Tousé Bab lasa, sé pote à lajol ki non ay.

Alors, quand Monsieur Ferdy Louisy, décide de fermer les écoles jusqu'à nouvel ordre en évoquant : « *les conditions d'accueil et de sécurité des élèves n'étant pas réunies et condamne avec force les actes de vandalisme, le déversement d'ordures, l'obstruction des serrures et les bris de bouteilles en marge de la grève menée par l'UTC-UGTG* », Nou ka di-y, de pa mélé koko épi zabriko. E pou-y kaché vis ay, i ka sévi epi konba é lit a travayé, c'est la seule porte de sortie qu'il ait trouvé.

S'il aime tant les enfants de la commune de Goyave et les goyaviens, il serait venu autour d'une table pour régler les affaires les concernant au lieu de se cacher à hors de la commune.

**Fait à Goyave, le 06 janvier 2012**